

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 48, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Douai - Tourcoing

BUREAUX: Roubaix | Téléph. 351-17
46, rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléph. 9-85
3, rue Fidele Lehoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LE PAUVRE PRINCE CHERCHE DU TRAVAIL...

Grandeur et décadence du Prince Stahremberg

par ROBERT KING

SUITE ET FIN

L'émissaire revint, la mine longue, annoncer qu'il avait échoué : — Votre discours a obtenu le résultat inverse de celui qu'il visait, Altesse : Paris suspecte maintenant la Heimwehr...



Une photo de l'ex-Chancelier SCHUSCHNIGG (Ph. Keystone)

Cette semaine-là, les hommes de la Heimwehr ne reçurent pas leur paye. Et leur général, sourcilis froncés, se désolait, songeant que dix années de travail, des millions, sa fortune entière, avaient été vainement dissipés...

Celui-ci était l'un des plus adroits diplomates de la Double Monarchie. Pendant la guerre, il avait servi son pays à la légation suisse, et joua un rôle historique. C'est lui qui fut chargé de négocier les conditions d'une paix particulière entre la France et l'Autriche.

Les pourparlers eurent lieu à Fribourg, en Suisse, entre lui et le comte Armand représentant la France. Toutefois, les Allemands eurent vent de cet entretien pourant rigoureusement secret, et ils exigèrent que le comte Czernin le démentit ouvertement, devant le parlement — ce qui n'empêcha pas les négociations d'avoir eu lieu.

Tel était ce comte Rovertera, que le destin mit sur la route de Stahremberg, au moment précis où celui-ci, voyant tout perdu, songeait sérieusement à proposer à Hitler de mettre la Heimwehr à son service.

Le comte Rovertera, qui à ce moment était ambassadeur d'Autriche à Rome, frappa en souriant sur l'épaule du jeune Stahremberg :

(Copyright by « Opera Mundi » et « Revue du Nord »)

(LIRE LA SUITE EN SEPTIEME PAGE)

Les Anciens Combattants refusent de consentir de nouveaux sacrifices

Dans leur réponse à l'appel du Gouvernement, ils soulignent : « qu'aucun effort caractérisé n'est demandé à certains privilégiés de la fortune ni aux grandes entreprises cartellisées... »

...et qu'en définitive, imposer un supersacrifice à ceux-là mêmes qui furent les sauveurs du pays et dont les avertissements répétés n'ont pas été entendus constituerait un acte d'injustice sociale »

Paris, 16. — Les membres du bureau de la Confédération nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre se sont mis d'accord sur le texte



M. RIVOLLET Secrétaire général de la Confédération Nationale des A.C. (Ph. N.Y.)

à communiquer à la presse à la suite de la réunion privée d'hier.

Voici le texte du communiqué :

En avril 1934, le gouvernement proposait aux anciens combattants et victimes de la guerre de frapper d'une contribution de 3 % des pensions de guerre et la retraite du combattant.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

La France s'opposera à toute atteinte portée à son empire colonial

M. DALADIER A REÇU HIER M. TAITTINGER, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES COLONIES DE LA CHAMBRE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL A PRÉCISÉ QU'AUCUNE CESSON N'A JAMAIS ÉTÉ ENVISAGÉE ET IL A DÉMENTI LES BRUITS SELON LESQUELS LA QUESTION DES COLONIES SERAIT ÉVOQUÉE LORS DES PROCHAINES ENTREVUES FRANCO-ANGLAISES

Paris, 16. — M. Edouard Daladier, président du Conseil, a reçu, ce matin, M. Taittinger, en sa qualité de vice-président de la Commission des Colonies de la Chambre, qui l'a entretenu de la séance de la Commission des Colonies de la veille et du désir de cette Commission d'entendre le président du Conseil sur ses intentions en ce qui concerne la question coloniale, notamment après le discours du chancelier Hitler.

A ce sujet, la présidence du Conseil a communiqué le communiqué suivant :

« Le gouvernement n'a pas attendu la campagne qui se poursuit au sujet des questions coloniales pour faire connaître sa position sur ce problème. Il y a déjà plusieurs semaines qu'il a fait savoir que la France s'opposerait à toute atteinte portée à son Empire colonial et qu'elle maintiendra résolument l'intégrité de ses possessions telles qu'elles ont été constituées à la fin de la guerre mondiale. »

« Aucune cession n'a jamais été envisagée et ne saurait l'être. Aucune négociation n'a été envisagée sur ce sujet. Le gouvernement renouvelle le démenti qu'il a déjà opposé aux fausses informations qui tendaient à faire croire que la question des colonies serait évoquée dans les prochaines entrevues franco-anglaises. »

La population du Tanganyika ne veut pas redevenir allemande

Dar-El-Salam 16. — Au cours d'une réunion monstre qui a eu lieu hier soir et à laquelle assistaient les représentants



M. TAITTINGER Vice-Président de la Commission des Colonies de la Chambre. (Ph. N.Y.)

de plusieurs nationalités, notamment de nombreux Grecs et Indiens, plusieurs résolutions ont été votées à l'unanimité, s'opposant énergiquement à la restitution du Tanganyika à l'Allemagne.

Une autre réunion de protestation à laquelle assistaient des milliers d'Indiens a été tenue dans la soirée.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

LE POURVOI DE L'INTENDANT FROGÉ EST REJETÉ

Dans son arrêt, la Cour de cassation estime qu'il n'y a pas de faits nouveaux suffisants pour entraîner la révision du procès

Paris, 16. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rendre un arrêt relevant le pourvoi de l'intendant Georges Frogé, condamné par la Cour de Besançon à 5 ans et 6 mois de prison pour avoir livré à une puissance étrangère, des documents intéressant la défense nationale.

Dans son arrêt, la Cour estime qu'il n'y a pas de faits nouveaux suffisants pour entraîner la révision du procès et que les faits de machination invoqués par Georges Frogé ne viennent pas démentir les faits de la prévention qui ont entraîné la condamnation de l'intendant.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

A LA COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Le quatrième coup de couteau que la femme Kerckhove porta à son mari, à Calais, avait été mortel... La meurtrière a été condamnée à cinq ans de travaux forcés



La meurtrière, Suzanne KERCKHOVE, s'entretenant avec son défenseur, M. BIGOURD. (Photo Réveil)

Suzanne Kerckhove trompait effrontément son mari, M. Gaston Boulay, facteur des P. T. T., à Calais, mutilé de guerre à 95 %, un homme chétif, qui avait un corps d'adolescent et que son indigne épouse pouvait renverser d'un revers de main, ce dont elle ne se privait pas.

L'effronterie de cette femme allait jusqu'à commettre l'acte d'adultère dans le domicile conjugal. Le mari ne l'ignorait pas. On imagine que le ménage était une matière d'enfer, malgré la présence de quatre enfants, dont deux fillettes, pas sur sept que le couple avait eus.

Un jour de l'été dernier, à la suite d'une grave dispute, la femme Kerckhove porta quatre coups de couteau à son mari. Le quatrième fut mortel.

La meurtrière comparait hier devant la Cour d'Assises du Pas-de-Calais, à Saint-Omer, que présidait M. BEDEL, conseiller à la Cour de Douai, avec, au siège du ministère public, M. le procureur RUOLT.

Pleuricheries Avec ou sans cynisme, ce genre d'affaires a toujours paru banal. Celle-ci n'est pas sortie de la tradition.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

AVANT LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Dans les milieux parlementaires où le malaise persiste...

on n'a pas réservé un accueil très favorable au plan financier, économique et social du Gouvernement

(DE NOTRE RÉACTION PARISIENNE)

La période des pleins pouvoirs accordés au gouvernement est expirée depuis le 15 novembre. Il est donc permis, après la parution complète des décrets-lois, de hasarder quelques commentaires sur les récentes décisions gouvernementales. Un fait n'est pas douteux. Dans les milieux parlementaires, l'impression générale n'est pas très favorable. A la surprise du début a succédé une sorte de désappointement.

Félix SERGENT. (Ph. Keystone)

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LA DIVISION DE LA PALESTINE S'EST AVÉRÉE IMPRATICABLE...

...estime le Comité suprême arabe dans une déclaration dans laquelle il s'attache à réfuter le rapport Woodhead



Voici, photographié dans le jardin de sa villa de ZOUK, près de Beyrouth (République libanaise) le grand Mufti de JERUSALEM, HADGE AMINE EL HUSSEINI, qui a fui la police britannique de Palestine pour se réfugier en territoire libanais. (Ph. N.Y.)

(Lire nos informations en 5^e page)

L'ANGLETERRE A RECONNU l'Empire italien d'Ethiopie

LA NOTIFICATION OFFICIELLE EN A ÉTÉ FAITE HIER AU COMTE CIANO, PAR LORD PERTH, AMBASSADEUR DE GRANDE-BRETAGNE A ROME

Les accords anglo-italiens conclus à Pâques sont entrés en vigueur

Rome, 16. — L'Angleterre a reconnu la conquête italienne de l'Ethiopie. Lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne s'est rendu au Palais Chigi, à 11 h, pour notifier au Gouvernement italien cette reconnaissance.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne était en jaquette. Arrivé au ministère des Affaires étrangères quelques minutes avant 11 heures, il a été introduit immédiatement dans le bureau du comte Ciano et il a remis à celui-ci les lettres de créance par lesquelles le roi George VI l'accredite auprès de Victor-Emmanuel III, roi d'Italie, empereur d'Ethiopie.

Le comte Ciano s'est vivement félicité avec l'ambassadeur de cette cérémonie qui met fin à une période douloureuse de tension entre les deux pays qui étaient jusqu'alors liés d'une cordiale amitié. Il a exprimé à l'ambassadeur la satisfaction du gouvernement italien.

La cérémonie

Rome, 16. — Les accords italo-britanniques conclus à Pâques dernier sont entrés en vigueur. La cérémonie s'est déroulée au Palais Chigi dans le bureau du comte Galeazzo Ciano. Lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne, est arrivé au ministère quelques minutes avant 11 heures. Il était accompagné de sir William Mac Lure, conseiller de presse et de M. A. Yencken, premier secrétaire.

De son côté, le comte Ciano était entouré de M. Hino Alfieri, ministre de la Culture populaire, et de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)



Lord PERTH (S.A.F.A.R.A.)

Des centaines de milliers de personnes ont salué à Dusseldorf, la dépouille mortelle de M. Von Rath

LES PERSÉCUTIONS ANTISÉMITIQUES CONTINUENT EN ALLEMAGNE, PROVOQUANT UNE GRANDE INDIGNATION DANS LE MONDE, NOTAMMENT AUX ÉTATS-UNIS, OU L'ON S'ATTEND A UNE ÉNERGIQUE PROTESTATION DE M. ROOSEVELT A BERLIN

Dusseldorf, 16. — Le train spécial allemand transportant la dépouille mortelle de M. von Rath est arrivé à la gare de Dusseldorf à 9 h. 50. M. Böhle, chef de l'organisation des Allemands à l'étranger, les gauleiter Florian et Terboven, ainsi que de nombreuses personnalités dirigeantes du parti, de l'Etat et de l'armée, se trouvaient à la gare. Sur le quai de la gare, une compagnie d'honneur des corps motorisés nationaux-socialistes avait pris position. Le cercueil fut immédiatement sorti du wagon mortuaire et déposé sur un catafalque entouré de flambeaux.

Le gauleiter Florian prononça une courte allocution, puis le cercueil fut placé sur un affût de canon qui attendait devant le grand hall de la gare.

Le cortège funèbre se mit en route pour la Rheinhalde, où le corps de M. von Rath restera exposé jusqu'aux funérailles, qui auront lieu jeudi à midi. Sur tout le parcours de la gare à la Rheinhalde, des centaines de milliers de personnes saluèrent la dépouille de M. von Rath.

Les rues et les places sont endeuillées de voiles noirs. Tous les édifices publics et la plupart des maisons ont mis en berne le drapeau à croix gammée ou ont été pavées de bannières nationales-socialistes cravatées de crêpe.

Des milliers de personnes ont défilé devant le catafalque dressé à l'intérieur de la Rheinhalde.

DEUX MILLIARDS DE MARKS QUE POSSÉDAIENT LES ISRAËLITES SONT DEVENUS PROPRIÉTÉ ALLEMANDE

Berlin, 16. — A l'occasion de l'entrée en fonctions de M. Zange, nouveau chef du groupe national de l'industrie, le D^r

LE CONGRÈS DE LA C. G. T., A NANTES

« LA C. G. T. NE PEUT ACCEPTER LES DÉCRETS TELS QU'ILS SONT RÉDIGÉS », a déclaré M. Léon Jouhaux

L'ORATEUR A AJOUTÉ QU'UN GOUVERNEMENT NE PEUT ÊTRE FORT QUE S'IL S'APPUIE SUR CEUX QUI TRAVAILLENT

LIRE NOS INFORMATIONS EN CINQUIEME PAGE

SE RENDANT EN ANGLETERRE...

Le Roi Haakon de Norvège a traversé notre région hier

LE PASSAGE DU SOUVERAIN, QUI VOYAGE INCOGNITO, A ÉTÉ SIGNALÉ A SAINT-ANDRÉ, BAISIEUX, PUIS CALAIS, OU IL S'EST EMBARQUÉ A BORD DU PAQUEBOT « COTE D'ARGENT », SE RENDANT A DOUVRES



Le Roi HAAGON de Norvège à son passage à la Gare Maritime de CALAIS. A sa gauche, M. VERVALDE, D^r de la S.A.G.A. (Ph. Géo Martin)

LIRE NOS INFORMATIONS EN CINQUIEME PAGE

LE ROI CAROL ET LE PRINCE MICHEL ont été les hôtes du lord-maire de Londres

Londres, 16. — Le roi Carol et le prince Michel ont reçu ce matin au Palais de Buckingham, les ambassadeurs et ministres accrédités auprès de la Cour de Saint-James.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIEME PAGE)

LIRE EN HUITIEME PAGE : LE « RÉVEIL DU CINÉMA »